

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À LA SALLE
ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE
NATASHQUAN, LE 02 OCTOBRE 2018, À 19h00.**

SONT PRÉSENTS :

Madame Marie-Claude Vigneault	Mairesse suppléante
Monsieur Simon Landry	Conseiller
Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Monsieur André-Marie Carbonneau	Conseiller

SONT ABSENTS :

Monsieur André Barrette	Maire
Monsieur Alain-P Landry	Conseiller

***Sont également présents :** Léonard Landry, directeur général
et Francis Bourque, secrétaire-trésorier adjoint.*

1. **Moment de réflexion**
2. **Constat du quorum et ouverture de la séance**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption du procès-verbal suivant :**
 - a) Procès-verbal de la séance régulière du 11 septembre 2018
5. **Administration**
 - a) Règlement sur le cannabis dans les endroits publics / **Info**
 - b) Code éthique employés(es) / **Adoption**
 - c) Préposé à la patinoire / **Résolution**
 - d) Aide au déneigement / **Résolution**
 - e) Soumission du groupe de géomatique Azimut (GoNet) / **Résolution**
6. **Ressources financières**
 - a) MAMOT; rapport des soldes à financer au 18 septembre 2018 / **Info**
 - b) États financiers & comparatifs 2018 / **Info**
 - c) Rapport financier camping Chemin Faisant & Bord du cap 2018 / **Info**
7. **Services à la collectivité**
 - a) Installation d'une borne électrique rapide / **Résolution**
 - b) Réponse à une lettre de plainte d'un contribuable / **Info**
 - c) Desserte maritime / **Résolution**

d) Lettre de la corporation du port régional / **Info**

8. Ressources matérielles et immobilières

a) SQ; demande d'agrandissement des espaces / **Info**

9. Sécurité publique

a) Préparation générale aux sinistres; diagnostique / **Info**

10. Réseau routier, transport et internet

a) Telus; demande de permis / **Résolution**

11. Affaires nouvelles

a) Date du changement du pro-maire / **Résolution**

b) Service incendie; entente avec Havre-Saint-Pierre / **Résolution**

12. Comptes à payer

a) Comptes à payer municipalité / **Résolution**

b) Comptes à payer aéroport / **Résolution**

13. Comptes payés

a) Récapitulatif des opérations monétaires

b) Chèques conciliés

14. Balance de vérification

15. Correspondance

16. Période de questions

17. Clôture de la séance

1. Moment de réflexion

Le moment de réflexion est fait par Marie-Claude Vigneault. Elle agira à titre de présidente de la séance.

2. Constat du quorum et ouverture de la séance ordinaire

Après constat du quorum, la session est ouverte à 19h01.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André-Marie Carbonneau, appuyé par Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité des membres présents;

2018-129

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

4. Adoption du procès-verbal suivant :

a) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2018

Il est proposé par Jacques Tanguay, appuyé par Simon Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2018-130

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 11 septembre 2018.

5. Administration

a) Règlement sur le cannabis dans les endroits publics

Le directeur général informe les membres du conseil qu'une demande a été formulé au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) dans le but d'obtenir un model de règlementation encadrant la consommation de cannabis dans les endroits publics.

b) Code d'éthique et de déontologie des employés(es) municipaux

ATTENDU que la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, sanctionnée le 2 décembre 2010, crée l'obligation pour toutes les municipalités locales d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés;

ATTENDU que la Loi prévoit à l'article 17 que le Code doit reproduire, en faisant les adaptations nécessaires, l'article 19 à l'effet qu'un manquement à une règle prévue au Code par un employé peut entraîner, sur décision de la municipalité et dans le respect du contrat de travail, l'application de toute sanction appropriée à la nature et à la gravité du manquement;

ATTENDU que le projet de loi 155 sanctionné le 19 avril 2018 modifie l'article 16.1 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* pour prévoir, dans le *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux*, des règles « d'après-mandat »;

ATTENDU que ces nouvelles règles entrent en vigueur à compter du 19 octobre 2018;

ATTENDU que, conformément à l'article 18 de ladite Loi, l'adoption du Code d'éthique et de déontologie est faite par un règlement;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à une séance régulière du conseil tenue le 11 septembre 2018;

ATTENDU que l'adoption a été précédée de la présentation et du dépôt d'un projet de règlement en date du 11 septembre 2018;

ATTENDU que, conformément à l'article 12 de ladite Loi, un avis public contenant un résumé du projet de règlement a été publié le 12 septembre 2018;

ATTENDU qu'une consultation des employés sur le projet de règlement s'est tenue le 24 septembre 2018;

ATTENDU que le conseil juge opportun, essentiel et d'intérêt public de se conformer aux exigences de la Loi par l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des employés(es) de la municipalité;

Il est proposé par Jacques Tanguay, appuyé par André-Marie Carbonneau et résolu à l'unanimité des membres présents;

2018-131

D'ADOPTER le Code d'éthique et de déontologie des employés(es) municipaux; tel que présenté.

Règlement numéro 2018-09-006; Code éthique et de déontologie des employés(es) municipaux.

Article 1 Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2 Objet

Le présent règlement a pour objet d'adopter un code d'éthique et de déontologie pour les employés de la municipalité, lequel, notamment, énonce les valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés.

Article 3 Code d'éthique et de déontologie des employés(es)

Le Code d'éthique et de déontologie des employés(es) de la municipalité de Natashquan, joint en annexe A est adopté.

Article 4 Prise de connaissance du Code d'éthique et de déontologie

Un exemplaire du Code d'éthique et de déontologie est remis à chaque employé de la municipalité. L'employé doit attester au directeur général sur le formulaire prévu à cet effet en avoir reçu copie et pris connaissance dans un délai de dix (10) jours suivant sa réception.

Le maire reçoit l'attestation du directeur général |secrétaire-trésorier|.

Une copie de l'attestation est versée au dossier de l'employé.

Article 5 Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Avis de motion donné le : 11 septembre 2018
Projet de règlement déposé le : 11 septembre 2018
Consultation des employés(es) le : 24 septembre 2018
Adoption du règlement, adopté le : 02 octobre 2018
Avis de promulgation, donné le : 03 octobre 2018

c) Préposé à la patinoire

Il est proposé par Simon Landry, appuyé par Renée Lapierre et résolu à l'unanimité des membres présents;

2018-132

D'AUTORISER qu'une demande soit adressée au centre local d'emplois (CLE) pour une possibilité d'être éligible à un programme de soutien. Que le directeur-général ou secrétaire adjoint soit autorisé à signer les documents utiles à cette démarche.

d) Aide au déneigement

Il est proposé par André-Marie Carbonneau, appuyé par Simon Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2018-133

D'AUTORISER qu'une demande soit adressée au centre local d'emplois (CLE) pour une possibilité d'être éligible à un programme de soutien. Que le directeur-général ou secrétaire adjoint soit autorisé à signer les documents utiles à cette démarche.

e) Soumission du groupe géomatique Azimut (GoNet)

Il est proposé par André-Marie Carbonneau, appuyé par Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité des membres présents;

2018-134

D'ACCEPTER la soumission du groupe géomatique Azimut (GoNet) au montant de mille huit cent soixante-seize dollars et trente-neuf (1 876.39\$) pour services couvrant la période 2019.

6. Ressources financière

a) MAMOT; rapport des soldes à financer au 18 septembre 2018

Le directeur général informe les membres du conseil sur les démarches entreprises avec le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) afin de mettre à jour la liste des soldes à financer. Le dossier est régularisé.

b) États financiers & comparatifs 2018

Le directeur général explique aux membres du conseil qu'étant donné la dernière paye du mois de septembre se termine le 29 septembre 2018, mais qu'elle ne pourra être traitée que le 05 octobre 2018; les états financiers ainsi que le comparatif leurs seront envoyés par la poste.

c) Rapport financier camping Chemin Faisant & Bord du cap 2018

Le directeur général donne aux membres du conseil une copie du rapport financier du camping Chemin Faisant ainsi que le rapport financier du Bord du cap pour la saison 2018. Le rapport indique une hausse de fréquentation pour 2018.

7. Services à la collectivité

a) Installation d'une borne électrique rapide

ATTENDU qu'une borne électrique lente vient d'être installée sur le terrain de la municipalité de Natashquan;

ATTENDU que cette borne électrique ayant été financée à quatre-vingt pour cent (80%) le solde payable par la municipalité;

ATTENDU que cette borne apportait des redevances à la municipalité et devait se payer d'elle-même avec les revenus des prochaines années.

ATTENDU que l'installation d'une borne électrique rapide ne rapporterait pas de redevance à la municipalité et compromettrait l'utilisation de la borne électrique lente qui n'apporterait pas les redevances attendues;

Il est proposé par Simon Landry, appuyé par Renée Lapierre et résolu à l'unanimité des membres présents;

2018-135

QUE la municipalité de Natashquan demande à la direction générale de prendre plus d'information à ce sujet et d'entreprendre des négociations afin que la municipalité reçoive des redevances à l'utilisation de cette borne.

b) Réponse à une lettre de plainte d'un contribuable

La direction générale remet aux membres du conseil la réponse envoyée au contribuable; plainte relative à la collecte des ordures recyclables.

c) Desserte maritime

ATTENDU qu'une demande a été faite à la direction du transporteur maritime afin de connaître les raisons justifiantes les non-arrêts au port de Natashquan;

ATTENDU que les réponses reçues du Groupe Désagagnés ont été jugées insatisfaisantes;

ATTENDU que la municipalité de Natashquan veut conserver le service de desserte maritime;

Il est proposé par Renée Lapierre, appuyé par André-Marie Carbonneau et résolu à l'unanimité des membres présents

2018-136

D'AUTORISER Marie-Claude Vigneault à faire une pétition afin que la municipalité de Natashquan conserve le service de desserte maritime adéquat et selon la shédule établie.

d) Lettre de la corporation du port régional

La direction générale informe les membres du conseil de la lettre reçue de la Corporation du Port Régional de Natashquan Inc. au sujet du havre de pêche au port de Natashquan. Les membres du conseil prévoient une rencontre avec Jean-Claude Landry, président de la Corporation pour une mise à jour du projet.

8. Ressources matérielles et immobilières

a) SQ; demande d'agrandissement des espaces

Le directeur général informe les conseillers de la demande d'espace supplémentaire fait par la Sûreté du Québec (SQ). Plus s'informations sont nécessaires avant d'entreprendre quelques démarches.

9. Sécurité publique

a) Préparation générale aux sinistres, diagnostique

Le directeur général informe les membres du conseil des résultats obtenus par la municipalité en regard de sa préparation générale aux sinistres.

10. Réseau routier, transport et internet

a) Telus; demande de permis

Il est proposé par Simon Landry, appuyé par André-Marie Carbonneau et résolu à l'unanimité des membres présents;

2018-137

QUE la municipalité de Natashquan accepte la demande de Telus et autorise le directeur général à signer les documents relatifs à cette demande.

11. Affaires nouvelles

a) Date du changement du maire suppléant

Il est proposé par Renée Lapierre, appuyé par Simon Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2018-138

D'AUTORISER le changement de responsabilité de maire suppléant de Marie-Claude Vigneault à Jacques Tanguay à compter du 05 octobre 2018.

b) Service incendie; entente avec Havre-Saint-Pierre

CONSIDÉRANT que la municipalité de Natashquan n'est pas convaincue de l'obligation de signer une entente pour des services incendies ne pouvant être dispensés à moins de 2 heures d'attente;

CONSIDÉRANT que la distance entre Havre-Saint-Pierre, le point de service et Natashquan est de 150 kilomètres et plus;

CONSIDÉRANT que les contribuables de la municipalité sont suffisamment taxés pour divers services;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a pas les moyens financiers pour acquitter une facture de près de vingt mille dollars à même des surplus qu'elle n'a pas;

Pour toutes ces raisons; il est proposé par André-Marie Carbonneau, appuyé par Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité des membres présents;

2018-139

QUE la municipalité de Natashquan ne signera pas l'entente présentée par la municipalité de Havre-Saint-Pierre dans les conditions actuelles.

12. Comptes à payer au 30 septembre 2018

a) Comptes à payer municipalité

Il est proposé par Simon Landry, appuyé par André-Marie Carbonneau, et résolu à l'unanimité des membres présents;

2018-140

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 30 septembre 2018 et en autorise le paiement, selon la disponibilité.

Pour la municipalité : 33 246.00\$

b) Comptes à payer aéroport

Il est proposé par Jacques Tanguay, appuyé par Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité des membres présents;

2018-141

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 30 septembre 2018 et en autorise le paiement, selon la disponibilité.

Pour l'aéroport : 4 377.71\$

13. Comptes payés

a) Chèques conciliés

Les membres du conseil ont reçu la liste des comptes payés par chèques qui ont été émis dans le courant du mois de septembre 2018.

b) Récapitulatif des opérations monétaires

Les membres du conseil ont reçu la liste des comptes payés dans le courant du mois de septembre 2018, avec un récapitulatif des opérations monétaires par accès D.

14. Balance de vérification

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification, à titre d'information et de suivi.

15. Correspondance

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance et sont avisés que la correspondance reçue est au bureau pour ceux qui veulent la consulter.

16. Période de questions

Aucune question n'a été posée.

17. Clôture de la séance

Il est proposé par Simon Landry, et résolu à l'unanimité des membres présents;

2018-142

QUE la séance soit levée à 20h05.

Marie-Claude Vigneault
Mairesse suppléante

Léonard Landry
Directeur général

« Je, Marie-Claude Vigneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal »

Marie-Claude Vigneault, mairesse suppléante